



Saint Paul Cap de Joux

www.saintpaulcapdejoux.com



JOYEUSES FÊTES



Bulletin municipal d'information N°90

DECEMBRE 2022



Toujours soucieux de respecter l'environnement et de réaliser des économies, nous proposons à ceux qui le souhaitent de recevoir le bulletin municipal par mail. Il suffit d'en faire la demande à la Mairie et donner votre adresse mail.



Mairie de St Paul Cap-de-Joux

Tél : 05.63.70.60.18 - Mail : mairiesaintpaul@wanadoo.fr

www.saintpaulcapdejoux.com

Horaires d'ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 8 H à 12 H

Sur RDV : 14 H à 18 H



BULLETIN MUNICIPAL

N° 90

SOMMAIRE

- <i>Le Mot du Maire</i>	1
- <i>La vie de la Commune</i>	
- <i>Etat Civil</i>	2
- <i>Informations Administratives</i>	3-19
- <i>Informations municipales</i>	20-26
- <i>La Parole aux Associations</i>	27-42
- <i>Les « Pages Jaunes Locales »</i>	43-46



Laurent Vandendriessche
Maire de Saint Paul Cap de Joux

Ses adjoints

Les membres du Conseil Municipal

Vous souhaitent à vous et à ceux qui vous sont chers

UNE BONNE ANNEE 2023



Le mot du Maire

A peine sortis de la crise due au COVID nous voilà atteint par d'autres difficultés quotidiennes ; le coût de la vie explose et nous plonge dans des choix cornéliens.

Les dépenses obligatoires nous laissent peu de marge de manœuvre pour arbitrer les options que nous devons présenter au budget 2023.

Heureusement la vie sociale reprend petit à petit ; même si la fréquentation des lotos est en baisse nous voyons fleurir des sources d'espérance ; nous avons réussi un très bel « OCTOBRE ROSE » puis un prometteur « TELETHON ».

Nous devons nous réjouir de ces élans de générosité, de ces envies de vie sociale et de convivialité ; cela nous laisse l'espoir d'une vie « normale ».

Passez de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Laurent VANDENDRIESSCHE



La Vie de la Commune

ETAT CIVIL

Naissances :

Céleste MOULY - 435 Chemin des Cassés - née le 28 juillet 2022 à Lavour

Flavie LACROUX - « En Pastre » 91 Route de Andrieux - née le 2 Septembre 2022 à Castres

Raphaël ALSAT - 6 Avenue de Castres - né le 5 novembre 2022 à Lavour

Il est possible que la rubrique « naissance » ne soit pas complète. Les naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés à St Paul Cap de Joux ne nous sont pas toujours transmises par les Maires du lieu de naissance. De plus l'accord des parents est indispensable pour cette parution.

Mariages :

Medhi KAMLA et Sanna BABIN
Le 22 Juillet 2022 à Saint Paul Cap de Joux

Mathieu VIALA et Elise LIEVRE
Le 16 juillet 2022 à Saint Paul Cap de Joux

Thierry PORTEJOIE et Isabelle MARCHESIN
Le 7 Septembre 2022 à Saint Paul Cap de Joux

Jérôme HORTH et Sirirak SUDTHUAM
Le 24 Octobre 2022 à Saint Paul Cap de Joux

Kévin SINEGRE et Marion HAVARD
Le 5 Novembre 2022 à Saint Paul Cap de Joux

Décès :

Léonard BUREAU - 319 Chemin de Garrigue Longue - 27 ans
Décédé le 07 juillet 2022 à Saint Paul Cap de Joux

Renée OLIER - 1 Rue Marceau - 89 ans
Décédée le 9 Août 2022 à Damiatte

Jean BESOMBES - Cabrilles - 94 ans
Décédé le 19 Août 2022 à Saint Paul Cap de Joux

Odette ESTIEU née ASSALIT - 94 ans
Décédée le 11 Octobre 2022 à Lavour

Lionel MIKA - 5 Bis Avenue Jacques Desplas - 70 ans
Décédé le 19 Novembre 2022 à Castres

Claudio SANTOS - 8 L'Orée du Bois - 79 ans
Décédé le 25 Novembre 2022 à Graulhet

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



RECENSEMENT MILITAIRE



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

ou pour :

- ☑ vous engager dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez

- ☑ découvrir ce qu'est la JDC ;
- ☑ poser toutes vos questions ;
- ☑ télécharger votre convocation ;
- ☑ changer la date de votre JDC ;
- ☑ demander une exemption ;
- ☑ être guidé jusqu'au site de convocation ;
- ☑ télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

👤 J'ai entre 16 et 25 ans 🖥 Je m'inscris en quelques clics 🗨 Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

HORAIRES La Poste



	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9H00 — 12h00	Fermé
MARDI	9H00 — 12h00	Fermé
MERCREDI	9H00 — 12h00	Fermé
JEUDI	9H00 — 12h00	Fermé
VENDREDI	9H00 — 12h00	Fermé
SAMEDI	9H00 — 12h00	Fermé

LE 1^{ER} JANVIER 2023

100% DES EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE !

1^{er} janvier 2023 : 100 % des emballages et papiers se trient !

Le geste de tri devient plus simple, plus facile. Dans quelques semaines, nous devons déposer tous nos emballages et papiers dans le bac jaune.

Le 1^{er} janvier prochain, tous les emballages et tous les papiers devront être déposés dans le bac jaune, grâce à l'extension des consignes de tri. Ainsi, nous pourrions trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique. Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques seront à déposer dans le bac jaune.

Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous triez tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

En résumé :

**Si c'est un emballage ou un papier, direction le bac de tri !
On le trie en vrac, non imbriqué et bien vidé**

Ces nouvelles consignes de tri, plus simples, visent à recycler toujours plus et à alléger au maximum notre poubelle noire. Pourquoi ?

- 1 - Pour **contenir la hausse du coût du déchet**,
- 2 - Pour **économiser les ressources naturelles et l'énergie** (1 tonne d'emballages en plastique permet d'économiser plus de 800 litres de pétrole)
- 3 - Pour **créer de l'emploi local et pérenne**. Le nouveau centre de tri à Labruguière a permis la création de 18 nouveaux emplois.

Attention : **bouteilles, pots et bocaux en verre : toujours dans le conteneur à verre !**

Une question sur le tri : trifyl.fr





DECHETTERIES

GUITALENS - L'ALBAREDE :

Téléphone : 05 63 70 99 30

	Matin	Après-midi
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

	Matin	Après-midi
Mardi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

PUYLAURENS :

Téléphone : 05 63 59 12 29

Les emballages à recycler

Bouteilles, flacons et bidons en plastique

Tous les papiers (journaux, publicités, cahiers, enveloppes, catalogues...)

Tous les emballages métalliques

Tous les cartons et les briques alimentaires

Déposez vos emballages et papiers en vrac, sans sac, dans le bac à couvercle jaune, pour leur recyclage.

Les emballages en verre

Bouteilles et flacons

Pots et bocaux

Déposez vos emballages en verre (bouteilles, pots à moutarde, flacons de parfum...) en vrac dans les colonnes à verre.

CONTACTS

Trifyl
Tél : 05.63.81.23.50
Mail : ambassadeurs@trifyl.fr

Communauté de Communes Lauragais - Pays d'Agen
Tél : 05.63.70.51.74
Mail : environnement@ccpa.fr

Au lieu de *jeter*,
DONNONS aux associations locales
RÉPARONS pour prolonger la durée de vie de nos objets
VENDONS entre voisins dans le Tarn, le Minervois, le Lauragais, le Haut-Languedoc

Sur le nouveau site de récup' et de réemploi : www.localoccaz.fr

localoccaz.fr

RECYCLABLES 38 KG/HAB

GASPILLAGE ALIMENTAIRE 15 KG/HAB

TEXTILES 6 KG/HAB

CES DÉCHETS N'ONT RIEN À FAIRE LÀ !

En moyenne, sur notre territoire, **chaque habitant jette 221 kg de déchets par an** dans sa poubelle noire*.

Pourtant, plus de la moitié sont des déchets qui pourraient être évités ou détournés.

POUR DIVISER PAR DEUX LE POIDS DE NOTRE POUBELLE NOIRE :

- **Consommons autrement et réduisons** le gaspillage alimentaire,
- **Compostons** nos épluchures et restes alimentaires,
- **Triions mieux et plus** le papier, le carton, les emballages métalliques, les briques alimentaires, les bouteilles, flacons et bidons en plastique,
- **Déposons le textile et le verre** dans les bornes dédiées.

*MODECOM (analyse de nos ordures ménagères – décembre 2021)

DIVISIONS NOTRE POUBELLE PAR DEUX. TRIIONS ET COMPOSTONS.

WWW.TRIFYL.FR



PERMANENCES

Le Conciliateur :

Mr Jean-Louis SAULIERE 1^{er} et 3^e lundi du mois 14 H - 18 H Mairie de Lavour

RDV : 05 63 83 12 28 // 05 63 83 63 51 // 05 63 83 63 52

Défense des Consommateurs :

AFL (Association Familiale Laïque)

Tél : 06.33.41.31.04 // 05 63 48 73 07

Mail : cdafal.81@hotmail.fr



Le Conseiller Départemental : Le mardi matin de 9 H 30 à 12 H à la mairie sur rendez-vous



L'Assistante Sociale :

Tous les mardis matin à la mairie sur rendez-vous au 05.63.37.68.10

[Département du Tarn - Direction de la Solidarité](#)

L'Assistante Sociale de la MSA

Contact : 05 63 21 61 39



Permanence CPAM

Tél : 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

[AMELI – CPAM du Tarn](#)

Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les mardis et jeudis de 9 H 00 à 12 H 00 au local de l'association

Tél : 05.63.75.39.57

Mail : stpauldejoux@admrtarn.fr



La **CLCV**, Association Nationale Agréée de défense des consommateurs et usagers peut vous apporter ses conseils et son soutien dans la résolution des litiges de la vie quotidienne (achats , travaux, abonnements, abus, internet, téléphone, banque, assurance etc...)

Permanence tous les lundis à **SAIX** (Maison des Associations, face à la Mairie) de 14 h à 17 h et le 1er et le 3eme mardi du mois à **SEMALENS** (Mairie) de 15h à 16h.

Nous recevons aussi les dossiers par internet « clcv.sudtarn@orange.fr »

Dans tous les cas contact au : **06 41 20 97 30**

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis, comporte :
 - un QR code
 - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité

conception Cabinet et communication DGFIP - illustrations Cabinet et communication / vecteezy.com




Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès
de votre centre des Finances publiques ou sur le site
impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate

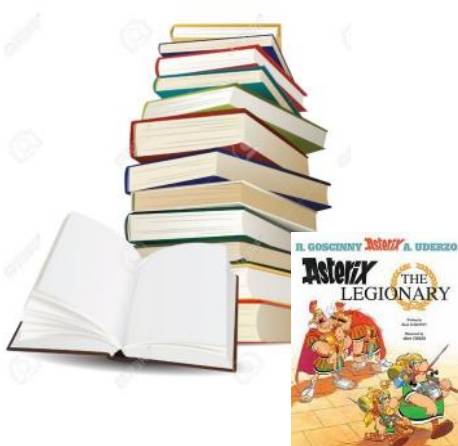
 DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



**La Presse Parisienne de Saint Paul Cap de Joux
propose ce service à la population
48 Avenue Pierre Fabre - Tel : 05 63 70 71 01**

<i>Si votre question concerne</i>	<i>Coordonnées de votre nouvel interlocuteur</i>	<i>Jours et horaires d'accueil</i>
<p>Les impôts</p> <p>PAS DE CHANGEMENT (information, déclaration, calcul, réclamation, paiement)</p>	<p>Service des Impôts des Particuliers de CASTRES</p> <p>Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex</p> <p>Téléphone : 05 63 62 52 00</p> <p>Mail depuis votre compte personnel sécurisé sur www.impots.gouv.fr</p>	<p>☞ Guichets ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et uniquement sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h00</p> <p>Fermé : - mercredi après-midi - vendredi après-midi</p>
<p>Secteur public local</p> <p>(facture cantine, garderie, eau, assainissement, régie électrique...)</p>	<p>Service de Gestion Comptable de CASTRES</p> <p>Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex</p> <p>Téléphone : 05 63 51 48 20</p> <p>Courriel : sgc.castres@dgfip.finances.gouv.fr</p>	<p>☎ Accueil par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00</p> 

MEDIATHEQUE



Adresse : [Groupe scolaire - 81220 ST-PAUL](#)

Tél : 05 63 75 97 27

Mail : mediastpaul.pays.agout@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 15h - 18h

Mercredi 10h - 12h et 15h - 17h30

Samedi 9h30 - 12h

DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Où effectuer sa demande ?

17 mairies équipées dans le Tarn (horaires et délais sur www.tarn.gouv.fr)

Albi	Gaillac	Lavaur	Saint Juéry
Brassac	Graulhet	Mazamet	Saint Sulpice
Carmaux	Labruguière	Puy-laurens	Vabre
Castres	Lacaune	Réalmon	Valence d'Albi
Cordes			

Comment simplifier sa démarche ?

- Munissez-vous d'un CERFA et remplissez le avant votre RDV en mairie OU
- Faites une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (www.passeport.ants.gouv.fr)
- Suivez le traitement de votre demande sur le site de l'ANTS

Le dépôt de la demande en mairie

- Présence du demandeur obligatoire au moment du dépôt du dossier quelque soit son âge
- Prise d'empreintes à partir de 12 ans au dépôt de la carte d'identité, au dépôt et au retrait du passeport
- Présence du même représentant légal accompagnant le mineur au dépôt et au retrait
- Le dépôt de dossier et le retrait du titre sont effectués à titre strictement individuel et personnel-pas de remise à un tiers
- Les titres d'identité sont conservés maximum 3 mois en mairie avant destruction
- Veillez à prévenir la mairie si vous ne pouvez pas honorer le RDV fixé.

Une demande complète = gain de temps

Tous les justificatifs doivent être présentés en **ORIGINAL** et en **PHOTOCOPIE**

POUR TOUTE DEMANDE

- ❑ 1 photographie d'identité conforme (35x45 mm, tête nue, sans expression, bouche fermée, recommandé sans lunettes) de moins de 6 mois, non découpée, sans défaut ni plisure. (photographe ou Photomaton)

- ❑ 1 justificatif de domicile datant de moins d'un an au nom du demandeur (par exemple : avis d'imposition, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, attestation d'assurance habitation)
- ou 1 justificatif de domicile au nom de l'hébergeant avec **original et copie** de sa carte d'identité et l'attestation d'hébergement complétée

- ❑ **Timbres fiscaux** en vente dans les bureaux de tabac, au centre des Impôts ou le site internet « service-public.fr »

Carte nationale d'identité

Uniquement en cas de perte ou de vol : 25 €

Passeport

Majeurs : 86 €

Mineurs de 15 ans et plus : 42 €

Mineurs de moins de 15 ans : 17 €

Dans tous les cas, il n'est pas nécessaire de produire d'acte de naissance si :

- votre commune de naissance est reliée à COMEDEC. (Pour le vérifier : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)
- si vous détenez ou avez détenu un passeport biométrique
- si vous pouvez présenter votre carte d'identité sécurisée ou votre passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.

Dans tous les autres cas : extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois

POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE

- ❑ **Carte nationale d'identité** + photocopie recto verso / **passeport** + photocopie (page 2) le cas échéant
- ❑ Si aucun titre sécurisé : **Acte de naissance et justificatif de nationalité** le cas échéant

POUR UN RENOUELEMENT DE TITRE

- ❑ **Carte nationale d'identité** + photocopie recto verso / **passeport** + photocopie (page 2)

- ❑ **Si changement d'état civil et demande de 1^{ère} apparition : acte de mariage** (de moins de 3 mois) ou **acte de décès** pour justifier le veuvage - **Jugement de divorce** notifiant le droit d'user du nom de l'ex-époux.

POUR UN RENOUELEMENT DE TITRE SUITE A PERTE OU VOL

- ❑ **Carte nationale d'identité** + photocopie recto verso / **passeport** + photocopie (page 2) le cas échéant
- ❑ **Déclaration de vol ou de perte** (commissariat, gendarmerie) : si renouvellement du titre, la déclaration de perte est à **faire en mairie uniquement**.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES MINEURS

- ❑ **Autorité parentale à compléter sur le CERFA** + **pièce d'identité des parents originaux et photocopies**
- ❑ Jugement de divorce uniquement si **autorité parentale exclusive** ou **garde alternée** (+ justificatif de domicile de chaque parent à joindre dans ce cas)
- ❑ **Si demande de nom d'usage pour un mineur**: accord des deux parents- y compris pour un renouvellement de titre- mentionnant également l'ordre des noms



Pour vérifier la **complétude de votre dossier** :
rendez-vous sur www.service-public.fr



TARIFS

Locations, concessions, photocopies, etc...

Pour les Associations ayant leur siège à St Paul Cap de Joux :

Location gratuite des salles communales, sans remise de caution.

Pour les Associations dont le siège n'est pas à St Paul Cap de Joux et pour les personnes domiciliées sur la Commune :

Salle des Fêtes 80 € par jour

- Option utilisation cuisine : 40 € par jour

- Option utilisation chauffage : 40 € par jour

Une caution de 400 € sera demandée au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à la prise de possession des locaux. Cette caution sera restituée après l'état des lieux s'il n'y a pas eu de dégradation à la suite de la location, ou encaissée en totalité ou partiellement suivant l'estimation des dégradations faites au local, matériel ou mobilier intérieur et extérieur. Ce constat sera fait par Monsieur le Maire ou son représentant.

Si la salle n'est pas rendue propre, il vous sera facturé 80 € supplémentaires.

Salle St. Paulaise : 60 € par jour

Salle l'Entrepôts : 10 € par jour **Salle Avenue Laure Monsarrat** : 15 € par jour

Location de matériel à domicile :

Pour les personnes qui habitent la Commune :

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel. Le matériel sera amené et retiré par le personnel municipal au domicile du demandeur suivant les conditions prévues dans la convention.

Les tarifs sont fixés comme suit :

- 1.00 € la table - 1.50 € la table ronde - 0.20 € la chaise - 0.20 € le banc

Pour les personnes domiciliées hors Commune :

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel. Le matériel sera retiré et ramené à la Mairie par le demandeur.

Les tarifs sont fixés comme suit :

- 1.50 € la table - 2.00 € la table ronde - 0.30 € la chaise - 0.30 € le banc

Concession au cimetière :

Tarif Concessions Cimetière :

- Concession Temporaire 15 ans 20 € le m²

- Concession Trentenaire 40 € le m²

- Concession Perpétuelle 80 € le m²

Tarif Dépositaire :

- Après 6 mois d'occupation 20 €

Tarif de la case au Columbarium :

- 30 ans renouvelable 300 €

Photocopies

	Noir & Blanc	Couleur
Particuliers		
A4 recto	0.30 €	0.40 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.50 €	0.60 €
A3 recto verso	0.80 €	0.90 €
Associations		
A4 recto	0.00 €	0.10 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.00 €	0.20 €
A3 recto/verso	0.00 €	0.40 €

TRANSPORT A LA DEMANDE

Pour disposer d'un service de transport pour le trajet VIELMUR / LAVAUR vous pouvez appeler au 05 63 74 35 14 ou le 05 62 18 84 17 la veille avant 18 H.



Contactez-nous par téléphone ou par courriel : lio81@laregion.fr

Site : www.tarnbus.tarn.fr

Boutique d'Albi : 2 place Jean-Jaurès 81000 ALBI
Boutique de Castres : 110 avenue Albert 1er 81100 CASTRES

0806 990 081 (appel non surtaxé)



CARTE PASTEL GRATUITE DES TRANSPORTS

SOLIDARIO TARN SOLIDARITE



La gratuité de la Carte Pastel est une aide financière, gérée conjointement par le Conseil départemental du Tarn et le Conseil Régional d'Occitanie. Elle a vocation à faciliter les déplacements sur l'ensemble de la Région Occitanie.

Les deux titres de transport **Tarn Solidarité** (*titre Départemental*) et **Solidario** (*titre Régional*) sont hébergés sur la même carte.

Le titre Tarn Solidarité : Permet de circuler sur le réseau LIO et SNCF dans la limite de **20 trajets** gratuits dans le département du Tarn pour une période de **6 mois**.

Le titre Solidario : Permet de circuler sur le réseau LIO et SNCF de l'Occitanie dans la limite de **20 trajets** gratuits et **-75%** sur les billets en nombre illimité, pour une période de **6 mois**.

Renseignements Maison du Département ou lio81@laregion.fr

Cette aide concerne : bénéficiaires du RSA - demandeurs d'emploi - bénéficiaires de l'ASPA - demandeurs d'asile - bénéficiaires d'une protection internationale - bénéficiaires AAH.



Transport scolaire régional

Ayez l'esprit tranquille, inscrivez-vous sans tarder

13 juin > 31 juillet

160 000

élèves bénéficient des transports scolaires **GRATUITS** de la maternelle au lycée.

À partir du 1^{er} août, une participation forfaitaire de 25€ vous sera demandée.

Informations et inscription en ligne sur

lio.laregion.fr



Nous avons la chance dans nos communes d'avoir plusieurs apiculteurs qui se feraient une joie de récupérer des essaims d'abeilles gênants pour vos administrés.

Ils font partie de l'association L'Abeille Sur Bouquet, de DAMIATTE !

Si le cas se présente vous pouvez contacter :

David SEON : 06 48 05 94 72 (St Paul Cap de Joux)

Nicolas PELISSOU : 06 33 24 51 25 (Serviès)

Cyril MARTINEZ : 06 17 45 43 12 (Damiatte)



L'AUTABUS

près de chez vous

Vous rencontrez des difficultés ?

- Vous êtes sans emploi
- Vous vivez un changement de situation personnelle ou professionnelle
- Vous avez des difficultés financières
- Vous avez des difficultés pour vous déplacer
- Vous voulez bénéficier de l'accès aux droits et aux soins

La Croix-Rouge vient à votre rencontre et vous propose un premier accueil sans engagement de votre part afin de faire le point sur votre situation

Comment bénéficier de l'aide ?

En vous adressant à :

→ la **Maison du Conseil général**
53, Av. de Castres
à Puy-laurens
tél. : 05 63 37 68 10

→ directement auprès des **bénévoles de l'Autabus** lors de son passage sur l'une des communes concernées

→ auprès de votre **mairie**



Dans l'Autabus vous trouverez

- un accueil convivial
- une aide alimentaire
- une écoute
- une orientation
- un accompagnement personnalisé ou collectif

Les engagements de la Croix-Rouge :
• Discrétion • Disponibilité • Convivialité

AUTABUS
un véhicule itinérant
qui se déplace sur votre territoire

Un projet conçu et réalisé par
le Conseil général du Tarn
[Maison du Conseil général de Puy-laurens]
et **la Croix-Rouge française**

En partenariat avec :
• chantier d'insertion de la Landelle • des communes
• Familles Rurales • des associations du territoire...

LES TROTTOIRS

Il est rappelé que les trottoirs, et les chemins piétonniers ne sont en aucun cas des lieux de stationnement de véhicule.



n°1: Si tous les maîtres laissaient leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, imagine la ville ! On salirait nos chaussures tout le temps. Sans compter les odeurs et les microbes... Pourtant, il faut bien que ton animal se soulage. Surtout que pour les chiens, le caca et le pipi ne sentent pas mauvais : ils révèlent un tas d'informations palpitantes sur les autres chiens et servent à marquer le territoire...



n°2: Chouette, c'est l'heure de la promenade ! Choisis pour ton chien un endroit calme avec un peu de verdure. Quand tu sens qu'il a envie de faire ses besoins, tire sur sa laisse pour l'orienter dans le caniveau. Félicite-le à chaque fois qu'il fait bien où il faut, ça marche mieux que de le gronder s'il fait des bêtises !

n°3: Aïe ! Malgré toute ton attention, ton chien a fait pipi dans un magasin, ou caca en plein milieu du trottoir. Pas de panique ! Présente tes excuses aux gens autour de toi, et montre ta bonne volonté en nettoyant les saletés ! Si tu n'as rien sur toi pour le faire, demande gentiment de l'aide à un commerçant. Car si tu t'enfuis, tu risques une amende



Le chien du voisin aboie la nuit



Les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R623-2 du code pénal), il vous suffit de vous adresser au commissariat ou à la gendarmerie qui peut verbaliser, ou en transmettant un procès-verbal au Procureur de la République. Dans le cadre d'un procès verbal, l'amende peut atteindre un maximum de 450 €.

Bruits de voisinage

En effet, depuis le 12 février 2012, il existe désormais une amende forfaitaire de 68€ pour certains troubles du voisinage (bruits, tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité et les bruits particuliers qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé publique). Cela signifie qu'il n'y a plus besoin d'attendre la décision du juge. Cette amende, à l'instar des contraventions au code de la route, est infligée par les forces de l'ordre après constatation du problème. Le voisin bruyant devra alors s'acquitter d'une amende de 68 € dans les 45 jours suivants, sinon l'amende sera majorée à 180 €.

QUELQUES REGLES DU VIVRE ENSEMBLE

- Les travaux de jardinage (tonte de pelouse notamment) ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h ;
 - Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h ;
 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Tous les travaux bruyants sont interdits : tous les jours de la semaine de 20 h à 07 h.

- Le brûlage à l'air des « déchets verts » (éléments issus de la tonte de pelouse, taille des haies et arbustes, résidus d'élagage, etc...) est strictement interdit sur l'ensemble du territoire départemental, communes urbaines et rurales comprises. Ces déchets verts sont assimilés en application du code de l'environnement à des « déchets ménagers » ; or, le règlement sanitaire départemental porte interdiction stricte du brûlage à l'air libre des ordures ménagères. Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie
- Les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs, de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.
- Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 1996, France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage. Il appartient donc aux propriétaires riverains des lignes de procéder, à leurs frais, à ces travaux d'élagage, surtout lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.
- Depuis de nombreuses années, la commune de Saint Paul n'utilise plus des produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics. Le remplacement de ces produits chimiques entraîne des coûts plus importants et une manutention plus fréquente. Ce comportement vertueux ne sera efficace qu'avec la participation de tous.

Par exemple, chacun pourrait désherber le trottoir devant sa porte...



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les usagers ont l'obligation de se raccorder aux égouts.

Ce raccordement est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées au réseau communal sont à la charge exclusive du propriétaire de l'habitation.

Pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration, il est indispensable de neutraliser les fosses sceptiques.

Pour tout renseignement ou travaux sur votre installation, merci de prendre contact avec les services techniques de la mairie au 05.63.70.60.18.

Depuis le 1^o janvier 1990, la Commune a institué la redevance assainissement pour permettre l'entretien et la rénovation des réseaux et celui de la station d'épuration.

Quels travaux déclarer ?

TRAVAUX	Aucune formalité	Déclaration préalable	Permis de construire
Constructions	Création de surface de plancher ou d'emprise au sol < ou = à 5m ² et hauteur < ou = 12m	Création de surface de plancher ou d'emprise au sol de + de 5 et jusqu'à 20m ² et hauteur < ou = 12m Création de surface de plancher et d'emprise au sol < ou = à 5m ² et hauteur > 12m	Création de surface de plancher ou d'emprise au sol > 20m ² Création de surface de plancher ou d'emprise au sol de + de 5 et jusqu'à 20m ² et hauteur > 12m
Ciôture & mur	mur de moins de 2m de haut hors ABF - clôtures hors ABF ou nécessaires à l'activité agricole	- tous les murs et clôtures dans le périmètre ABF mur de 2m ou plus de haut hors ABF	
Garage		Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²
Piscine	Jusqu'à 10 m ² et couverture jusqu'à 1,80 m de haut	Entre 10 et 100 m ² et couverture jusqu'à 1,80 m de haut	Plus de 100 m ² ou couverture supérieure à 1,80 m de haut
Terrasse de plain-pied non couverte	X		
Véranda	Jusqu'à 5 m ²	Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²
Abri de jardin	Jusqu'à 5 m ²	Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²
Extension	Jusqu'à 5 m ²	Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²
Aménagements intérieurs	Création de surface de plancher et d'emprise au sol < ou = 5m ² sans modification de l'aspect extérieur	Transformation de + de 5m ² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher de la construction en un local constituant de la surface de plancher (ex: garage en habitation) Changement de destination sans travaux modifiant les structures porteuses ou la façade	Transformation de + de 20m ² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher de la construction en un local constituant de la surface de plancher (ex: garage en habitation) Changement de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade
Création d'ouvertures		X	
Panneaux solaires		X	
Modification de l'aspect extérieur : toutes peintures extérieures (Mur, volets, menuiseries), changement des menuiseries, du type de couverture...		X	
Surélévation	Jusqu'à 5 m ²	Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme (PC, CU...) pourront être déposées par voie électronique.

Pour cela, une plateforme de dépôt a été mise en ligne sur le site internet de la CCLPA, dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'urbanisme ».

<https://www.cclpa.fr/autorisations-durbanisme>

Cette démarche présente de nombreux avantages :



NB : Le dépôt en version papier reste possible et la commune de votre projet reste le guichet unique pour toutes vos questions en matière d'autorisations d'urbanisme (dépôt de dossier, renseignements...)

	Tarn Renov' Occitanie : un guichet unique pour un service public de la rénovation énergétique
--	--

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

La Région Occitanie et le Département du Tarn ont mis en place un service public Tarn Renov'Occitanie, qui s'adresse à tous les Tarnais et les informe **gratuitement**.

Son rôle : Tarn Renov'Occitanie a pour objectifs d'encourager une rénovation énergétique de qualité, de faciliter le parcours des Tarnais, de leur assurer une meilleure compréhension des dispositifs, de les accompagner dans le choix des aides financières tout en luttant contre les démarchages abusifs, enfin, de développer les partenariats pour mieux informer et sensibiliser les professionnels et les particuliers aux enjeux de la rénovation énergétique

Ce Guichet est une porte d'entrée unique permettant à tous les Tarnais d'être :

- conseillés pour réduire leur consommation d'énergie et améliorer leur confort ; choisir les aides financières
- orientés vers le parcours d'accompagnement adapté à leur situation : dispositif Régional renov'occitanie (audit – assistance à maîtrise d'ouvrage-prêts) ou de l'ANAH (OPAH-PIG).

Comment faire? La première étape est de contacter les conseillers de Tarn Renov'Occitanie pour bénéficier d'informations actualisées et de conseils personnalisés, techniques, financiers, fiscaux ou juridiques.

Où ? Tarn Renov' Occitanie, du lundi au vendredi, 97 Bd Soult à Albi sur RDV ou par téléphone au **0 805 28 83 92** (appel gratuit), par mail renovoccitanie@tarn.fr ou sur le site internet renovoccitanie.tarn.fr

Acheter, construire, rénover un logement bien à vous ? Les + d'un conseil à l'ADIL du Tarn

Un diagnostic financier qui tient compte de l'ensemble des dépenses :

mesurer l'impact du projet sur votre budget en intégrant les frais annexes liés à l'achat (impôts et taxes, charges, entretien, ...).

+

Un plan de financement qui prend en compte l'ensemble des aides mobilisables :

le Prêt à taux (PTZ), le prêt Action Logement, le Prêt d'Accession Sociale (PAS), les prêts ou aides de collectivités locales, les aides de la CAF, les subventions, les prêts pour les travaux de rénovation énergétique...

+

Des conseils juridiques sur tous les aspects du projet :

sur les contrats de prêts, de vente, de construction, d'entreprise, le droit patrimonial, la protection de la famille, ...


+

Des conseils sur le projet à court, moyen et long terme :

sur la copropriété, la maison individuelle ou la construction, les assurances, les responsabilités, les diagnostics techniques, la réalisation de travaux, les possibilités de financement, ...

=


**Un service objectif, GRATUIT et personnalisé pour devenir propriétaire en toute sécurité.
Toutes les clefs pour réussir votre projet d'accession !**

L'ADIL du Tarn est également partenaire du programme . Dans le cadre de **travaux d'amélioration**, renseignez-vous sur toutes les aides mobilisables, notamment en matière de rénovation thermique : crédits d'impôts, subventions de l'ANAH, éco-PTZ, prêt travaux d'Action Logement, de la CAF, Certificat d'Economie d'Energie, Eco-chèque de la Région, aide des collectivités locales... Ces aides, nombreuses, répondent à des caractéristiques précises : conditions de ressources, gain énergétique, bouquet de travaux, qualification des artisans... L'ADIL vous oriente vers les structures locales qui accompagnent les ménages.

L'ADIL du Tarn réunit l'Etat, les collectivités locales, Action Logement, les organismes d'intérêt général, les professionnels publics et privés concourant au logement et les représentants des usagers.

Contact :

Résidence Leclerc - 3 Boulevard Lacombe

 05.63.48.73.80

adil81@wanadoo.fr

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi)

Sur RDV du lundi au vendredi

www.adiltarn.org

L'ADIL du Tarn assure des permanences à : Carmaux, Castres, Gaillac, Graulhet, Lavaur, Mazamet et Saint-Sulpice. Vous pouvez consulter le calendrier de nos permanences sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.adiltarn.org/nous-contacter-nos-permanences.html>.

CCLPA



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Nos espaces « France Services » du Laurécois-Pays d'Agout vous permettent d'accéder à un bouquet de services du quotidien proche de chez vous.

Un service pour tous !

- Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne
- Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)
- Ordinateurs en accès libre
- Mise à disposition de documentations diverses
- Ateliers informatiques pour débutants

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- **Permanence le 1^{er} mardi du mois (l'après-midi, sur RDV)**

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations du service économique et de l'apprentissage

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

• RDV à la demande avec un conseiller MSA

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistants Sociaux du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- **Présence 3^{ème} Vendredi (après-midi) du mois (parking CCLPA)**

SPSTT

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et pièces d'identité
- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...)

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles), organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistants Maternelles sur RDV**

Justice

Les Conciliateurs de Justice

- Aide au règlement de litiges à l'amiable entre personnes (voisins, locataires...)
- **Permanences : les lundis après-midi (uniquement sur RDV)**

CDAD du Tarn

- Informations et accompagnement dans vos démarches juridiques et administratives
- **Permanences « Visio » : Uniquement sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Laurécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVICES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

Site de la commune

www.saintpaulcapdejoux.com



Cet outil vous donnera accès à une multitude de renseignements au travers de ses nombreuses rubriques :

Découvrir la commune vous raconte son histoire, vous présente son patrimoine ainsi que les grands personnages qui ont marqué St Paul.

La rubrique **Mairie** vous donne accès à tous les services municipaux, les démarches administratives à effectuer et vous dirige sur tous les sites et les services via des liens préétablis afin de pouvoir répondre à la majorité de vos questions.

La **vie associative** vous présente toutes les associations et festivités qui dynamisent notre village.

La **vie économique**, riche de ses nombreux commerces, artisans, services et entreprises sans oublier notre agriculture vous présente tous ses acteurs.

Les comptes rendus des conseils municipaux, les activités de la vie associative ou les menus scolaires sont publiés dans la **vie locale**.

La page **actualité** vous donne l'information du moment, le prochain loto, une activité associative dans les jours à venir ou un arrêté municipal.

La municipalité a fait le choix de ne pas utiliser les réseaux sociaux. Toutefois, la rubrique **contact** vous permet de communiquer avec la mairie. Nous attendons votre avis et des propositions d'articles.

De nombreuses autres informations complètent ce site que vous découvrirez facilement en navigant au travers de ses nombreuses pages.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Acquisition mobilier scolaire



Une partie du mobilier de la classe maternelle étant vétuste et les effectifs pour la rentrée 2022/2023 en augmentation, l'enseignante a demandé le renouvellement de celui-ci ainsi que l'acquisition de fournitures supplémentaires.

Le conseil municipal a voté l'acquisition du mobilier auprès de Manutan Collectivité pour un montant de 5 490,91 € TTC et des fournitures auprès d'ASCO-CELDA pour 117,50 € TTC.

Achat sèche mains

Une acquisition de 3 sèche mains (2 à la salle des fêtes et un à la mairie) a été effectuée pour procéder à un renouvellement suite à la vétusté des anciens.

Le montant s'élève à 2 048,40 €.



Travaux

Quelques chantiers nous ont préoccupés tous ces derniers mois ; les problèmes d'approvisionnement en matériaux ont considérablement ralenti les travaux.

La reconstruction de l'atelier a pris 6 mois de retard, nous espérons terminer vers le 15 janvier 2023.



A « la carriérole » un pylône a été installé pour améliorer le réseau téléphonique mobile, il devrait être efficace dans les premières semaines de Décembre.



Borne interactive

Devant le Syndicat d'initiative une borne interactive doit être implantée par la Communauté de Communes ; elle permettra aux touristes de se renseigner hors des heures d'ouvertures du bureau.

Voirie

Bien sûr le programme de voirie a été mis en œuvre de même que les différents busages de fossés chemin et impasse des chênes.

Assainissement

La Mairie de Damiatte a souhaité modifier le montant de sa taxe d'assainissement en la passant de 3000 euros actuellement à 4000 euros.

Le Conseil municipal de St Paul Cap de Joux n'a pas suivi cette proposition.

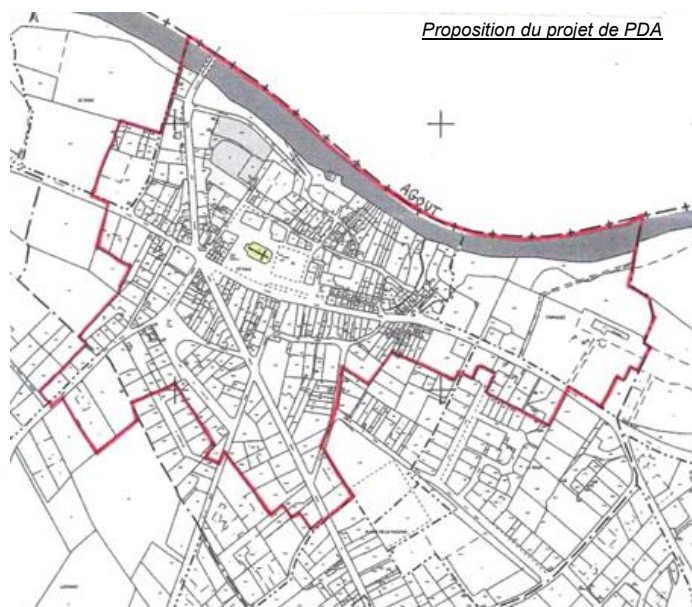
Taxe foncière Socadal

La commune a réclamé l'exonération totale ou partielle de la taxe foncière liée à l'achat de "Socadal". Sur les 12 000 € demandés nous avons bénéficié d'un abattement de 9 945 €.

Modification du Périmètre Délimité des Abords autour de l'église (PDA)

Suite à la proposition des services de l'ABF, le Conseil Municipal a accepté le remplacement du périmètre actuel de 500 m rayon autour de l'église, par une délimitation moins large, facilement repérable, en rouge, sur le site et sur la cartographie cadastral.

Ceci permettra une simplification de la gestion des dossiers, ainsi qu'une plus grande clarté auprès des propriétaires.



Le CAUE

Un courrier a été envoyé au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) par le comité de pilotage qui réunit Damiatte et Saint Paul Cap de Joux, afin de demander la réalisation d'une étude sur la friche Socadal.

Cette étude concerne un plan d'aménagement pour un accès à la rivière et la création d'un chemin de promenade, puis dans un second temps, l'implantation de diverses activités complémentaires.

Situation du personnel

Deux agents contractuels ont été recrutés pour une durée de 28h hebdomadaires au secrétariat et de 16h hebdomadaires pour l'école dus à l'absentéisme pour maladie et congés maternité.

Ces deux recrutements ont permis de faire face à une accumulation administrative au secrétariat et d'assurer des fonctions d'accompagnement des enfants et entretiens des locaux à l'école.

Heures supplémentaires

Des heures supplémentaires ont été effectuées en 2020 pour pallier à la crise sanitaire et en 2021 aux remplacements d'agent pour arrêt maladie.

Ces heures ont été régularisées aux personnes concernées sur l'année 2022 à hauteur de 7 613,33 €.

Modification du budget

L'embauche de personnel pour suppléer aux congés de maladie a justifié la modification du budget prévisionnel à raison d'un dépassement de crédit de 22 000 €. Ces sommes ont été prises sur la ligne " dépenses imprévues".

Retraite Anita

Après 25 années de « bons et loyaux » services, Anita prend sa retraite.

L'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite une bonne route pour cette nouvelle vie.



Cantine

La Commune a délégué l'animation du temps de repas mais en conserve la responsabilité financière.

Nous vous avons informés sur le précédent bulletin municipal de notre changement de fournisseur et par conséquent de l'augmentation du prix de repas facturé aux familles : 3.45 € pour les familles St Paulaises et 4.40 € pour les familles extérieures au village.

Pour autant ce prix de vente ne prend pas en compte la totalité du coût, loin de là...

Le montant demandé aux familles couvre 40 % du prix de revient. En effet lorsque nous avons ajouté au prix de notre fournisseur (3.51 €) le coût des fluides (eau, électricité, chauffage) le coût du personnel communal, le pain, la part payée à l'ALAE et les frais divers (travaux, entretien etc...) le repas servi revient à plus de 8.80 €.

Le budget général de la Commune prend donc en charge la différence (5.35 € pour les St Paulais, 4.40€ pour les extérieurs) soit 60 % environ du coût total.

Néanmoins nous sommes très satisfaits de la collaboration avec le CLAE (ALPA) ; les animations mises en place pour que nos jeunes élèves deviennent des citoyens responsables nous réjouissent.



Le pesage des restes, l'utilisation des restes de carafes d'eau pour l'arrosage, le compostage des aliments non consommés, tout cela forge de futurs consommateurs éclairés.

Conseil d'école

Pour rappel, le conseil d'école est formé de l'équipe enseignante, des représentants des parents d'élèves élus, et de deux représentants de la mairie.

L'ALAE est convié systématiquement ainsi que le DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale).

Le 17 octobre dernier, s'est tenu le conseil d'école, où le règlement intérieur a été voté.

Il a été fait mention d'un nouveau protocole sanitaire.

Les enseignants ont présenté les projets pédagogiques pour l'année 2022/2023.

L'effectif pour cette année est de 97 élèves.

Depuis la rentrée scolaire, les enseignants ont obligation d'effectuer 30 mn d'activité physique quotidienne.

Bonne cohésion et collaboration entre l'équipe enseignante et l'ALAE.

Arbre de la laïcité

Le 9 décembre à 11h30, un Erable représentant « l'arbre de la laïcité » a été planté devant le groupe scolaire, à côté de l'arbre de la paix, en présence de nombreuses personnes.

« Arbre de la laïcité » : symbole servant à sensibiliser les communautés éducatives au principe de laïcité et aux valeurs de la République, commémorant la loi du 9 décembre 1905.



Comité Pilotage ALAE

En date du 19 octobre 2022 s'est tenu, une réunion du Comité de Pilotage du CLAE. Celui-ci a pour but de pérenniser le PEDT (Plan d'Education Du Territoire) en partenariat entre l'ALPA, la Mairie et les associations locales ainsi que la médiathèque.

Le but de cette réunion est de diversifier les offres d'activités pour les enfants.

CCLPA

La première pierre du centre aquatique à Lautrec a été posée le samedi 2 juillet 2022 à 16 heures, en présence de nombreuses personnalités.

Programme culturel municipal 2022/2023

- La saison culturelle 2022/2023 a débuté le 16 octobre à 18h par le spectacle en français et occitan « Man Trobat ».

(Histoire d'un enfant trouvé sur le bord du chemin qui en devenant un homme se retrouve embarqué dans une grande cité un brin futuriste...)

Spectacle financé par la municipalité.

- Le 9 novembre « Bobby Lapointe son...nez », film documentaire tout au long du canal du midi avec musiciens, artistes et inconnus s'expriment sur la vie et les œuvres de Bobby Lapointe.

Partenariat avec la Médiathèque Départementale du Tarn et CINECRAN 81.



- Dates à retenir pour les prochains spectacles

● **Mardi 14 Février 2023** à 19h « Formation Coline » danse contemporaine, en partenariat avec l'ADDA du Tarn.

Entrée gratuite (financement municipal)

● **Mercredi 10 Mai 2023** à 20h30

« Le Problème Lapin » spectacle humoristique et décalé, en partenariat avec la Scène Nationale d'Albi Tarn et le Conseil Départemental du Tarn.

Entrée 10 € / - 12 ans 7€



St Paul Cap de Joux animations

Un grand merci à tous aînés, sportifs, enfants ou citoyens de toutes les tranches d'âges, tous participent au maintien, au développement et à l'attractivité de notre territoire. Chaque animation renforce l'appartenance à la localité.

L'année 2022 va se terminer avec la bourse aux jouets du 11 décembre et la visite du Père Noël à l'école.

C'est l'occasion de revenir sur les événements qui ont réuni nos administrés grâce à tous les bénévoles que nous remercions.

L'été a été annoncé, dans la bonne humeur à travers la "Fête de la musique" le 21 juin.

Les 4 jours de la fête du village au mois de juillet ont recueilli un très grand succès. Jeunes et moins jeunes ont profité de l'organisation mise en place par le Comité des Fêtes.



Le public a retrouvé avec plaisir, après deux années d'interruption, le vide-greniers estival, organisé par la société de chasse.

Les badauds cherchent la perle rare, la trouve plus ou moins mais tissent ou renouent ces liens sociaux appréciés.



Profitant toujours des beaux jours le comité des fêtes a encore amélioré l'offre de son traditionnel marché de nuit de producteurs et de l'artisanat.

Le Concours de pétanque inter-associations Damiatte St Paul a peu aussi avoir lieu et a récompensé une triplette de très jeunes joueurs.



Les 14 et 15 août les pétanqueurs ont pu s'exprimer lors des 2 concours organisés avec succès par le club local.

Et si nos administrés savent faire la fête, ils savent aussi se mobiliser pour les autres. La preuve, les belles réussites des opérations Octobre Rose (2 109 €) et du Téléthon (3 140 €) qui ont réuni de nombreux Saint Paulais.



Nous remercions et félicitons avec chaleur tous les intervenants, organisateurs ou participants et adressons à tous nos vœux.

Bonnes fêtes de fin d'année !!

La parole aux associations



Comité des fêtes

« Grand loto 100% Terroir » à Saint-Paul

Le samedi 7 janvier 2023, à partir de 20h30, les membres du comité des fêtes de Saint-Paul-Cap-de-Joux vous accueillent pour le grand loto 100% terroir à la salle des fêtes du village !

De nombreux lots vous attendent : bon d'achat de 100€ à Super U, Trio de viande d'une valeur de 300€, filet garnis, corbeille de vin, panier charcuterie, plateau de légumes ou fruits, etc. Les tarifs sont 1 carton 3€, 4 cartons 10€, 6 cartons 15€, 8 cartons 18€ et 10 cartons 20€. L'équipe du comité vous attend nombreux !

 **GRAND LOTO** 
COMITE DES FETES
SAINT PAUL CAP DE JOUX

SAMEDI 7 JANVIER 20H30
A LA SALLE DES FETES

LOTO 100% TERROIR

TARIFS :
1 CARTON = 3€ / 4 CARTONS = 10€ / 6 CARTONS = 15€ / 8 CARTONS = 18€ / 10 CARTONS = 20€
Pas de jeu par ordinateur / possibilité d'acheter des plaques de cartons

	QUINES	DOUBLES QUINES	CARTONS PLEINS
1	PANIER CHARCUTERIE	PANIER TERROIR	BON ACHAT 50€ INTERMARCHÉ
2	BON ACHAT BOULANGERIE	PLATEAU DE LEGUMES	LOT CANARD
3	POULET FERMIER	2 REPAS LA TABLE DE SERVIES	CORBEILLE GARNIE VERNHERES
4	LOT FROMAGE + CONFITURE	BON ACHAT PIZZA VANESS	LOT DE VEAU
5	BON ACHAT CHARCUTERIE	PANIER GARNI SPAR	DEMI-AGNEAU
6	BON ACHAT BOULANGERIE	CORBEILLE DE GRAS	CORBEILLE DE VIN
7	BON D'ACHAT DE 100€ SUPER U		
8	PANIER CHARCUTERIE	PANIER TERROIR	JAMBON
9	BON ACHAT BOULANGERIE	CORBEILLE GARNIE RAGT	LOT CANARD
10	POULET FERMIER	LOT FROMAGE + CONFITURE	FILET GARNI
11	LOT DE FRUITS	BON D'ACHAT PIZZA NELL	BON D'ACHAT 50€ SPAR
12	FILET GARNI SPAR	2 REPAS ESPERANZA	DEMI-AGNEAU
13	BON ACHAT BOULANGERIE	PLATEAU DE LEGUMES	BON ACHAT 50€ INTERMARCHÉ
14	TRIO DE VIANDE D'UNE VALEUR DE 300€		

Renseignement au 06 28 64 74 56 (Aurélien)

ou au 06 83 97 21 38 (Davy).

comitefetesstpaul@gmail.com

Facebook : Comité fêtes St Paul Cap De Joux

<https://www.facebook.com/comitedesfetessaintpaulcapdejoux>

VENEZ NOMBREUX !!! imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Centre de Secours de Saint Paul Cap de Joux



Vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier Volontaire ?

Le Centre de Secours de St Paul Cap de Joux recrute :

- **Femmes / Hommes de 17 à 55 ans ; Motivés, résidents à moins de 12 minutes du Centre de Secours.**

Les principales conditions d'engagement :

- *Jouir de ses droits civiques.*
- *Ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.*
- *Se trouver en position régulière au regard du service national.*
- *Signer la charte sur le volontariat.*
- *Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées.*

Inscription via le formulaire de contact du site internet du SDIS 81

<https://www.sdis81.fr>



ADMR de ST Paul, Damiatte, Fiac, Magrin, Massac-Séran, Prades, Pratviel, Teyssode, Viterbe.

L'ADMR est un service pour tous : célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Familles fragilisées : accident, décès, maladie, enfants en situation précaire.

Famille nombreuses, grossesse, naissance.

Personnes âgées fragilisées.

L'association AMDR de Saint-Paul-Cap-de-Joux est gérée par une équipe de bénévoles dynamiques, certains s'occupent de la comptabilité, d'autres du montage des dossiers de demandes de prises en charge, ou de la gestion du personnel, accompagnée d'une assistante technique fédérale, Jessica.

Une nouvelle bénévole est venue nous rejoindre : Chantal GIRAULT ; nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous sommes toujours à la recherche d'intervenantes.

Le service de portage de repas se développe doucement, n'hésitez pas à vous renseigner.

Service de téléassistance par l'association ADMR de St Paul Cap de Joux

Grâce à l'ADMR et sa téléassistance

FIL I E N

vous pouvez rester à votre domicile en toute sécurité.

renseignements :

Permanences assurées au local

(Rue de la république, sous la mairie)

les mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures.

Téléphone : 05 63 75 39 57

stpauldejoux@admrtarn.fr

LOTO

Dimanche 15 janvier 2023

14 h 30

Salle des fêtes de St Paul



SAINT PAUL CAP DE JOUX

**Livraison de repas
à votre domicile**

Se renseigner, commander au

06 33 73 85 12

stpauldejoux@admrtarn.fr

*En partenariat avec POPOTE SERVICES
qui cuisine des plats faits maison élaborés
avec des produits frais et locaux*



ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE COMBATTANTS ALGÉRIE TUNISIE MAROC C.A.T.M.

Voilà la fin de l'année qui approche, le mois de Novembre avec l'armistice de la deuxième guerre mondiale ou nous commémorerons cette année le 104^{ème} anniversaire, pour les plus jeunes ça peut leur paraître lointain, mais malgré cela il ne faut pas oublier.

Ce 11 novembre 1918 fut une grande joie pour la France et ses alliés après quatre années de combats meurtriers face à l'Allemagne et aux empires centraux .

Il n'y a pas une ville, un village de France, qui ne garde, gravé dans la pierre d'un monument aux morts le souvenir de ceux qui sacrifièrent leur vie pour la patrie et la liberté.

En cette journée de recueillement, ayons une pensée également pour nos soldats tués ou blessés ces derniers mois, en opération extérieure et inclinons nous devant la douleur de leurs familles.

Comme tous les ans l'association déposera une gerbe de fleurs au monument aux morts de St Paul en hommage à tous ceux qui sont morts dans ces conflits.

Dans quelques jours la semaine avant Noël nous rendrons visite à nos malades ; à domicile, hôpital ou maison de retraite, nous en profiterons pour leur apporter le colis de l'amitié avec quelques friandises.

Du fait de l'épidémie de covid cela fait deux ans que nous n'avons pas fait de loto et nos fonds sont en baisse, nous pensons qu'en 2023 toutes les conditions seront réunies pour refaire le loto.

Il aura donc lieu le dimanche 12 février 2023 à 14h 30 dans la salle des fêtes de St Paul nous vous invitons à venir nombreux soutenir notre action. Il sera suivi le dimanche suivant de l'assemblée générale.

La fin de l'année approche, nous vous présentons nos meilleurs vœux, une année de bonheur, de joie, de paix, de santé.

Bonne et heureuse année à tous.

*Le Président
Georges Roudet*



PHOTO ARCHIVES

F.N.A.C.A.

Comité de SAINT PAUL CAP DE JOUX

De cette année 2022, nous aurons en mémoire la canicule de l'été qui a été une période éprouvante pour la plupart de nos adhérents, compte tenu de leur âge avancé.

Mais, fidèles au devoir de mémoire, le dimanche 20 mars nous avons commémoré le 60ème anniversaire du cessez le feu en Algérie.

La cérémonie s'est déroulée au village de VITERBE en présence de Martine KAZIMIERCZACK Maire de VITERBE, Laurent VANDENDRIESSCHE Conseiller Départemental, les Maires du Canton, les adhérents venus nombreux participer à la journée du souvenir et la population de VITERBE.

Après la cérémonie un vin d'honneur était offert par la Municipalité que nous remercions pour l'accueil qui nous était réservé. Un repas amical servi au restaurant « L'Hermitage » à FIAC termina cette journée qui a été l'occasion de retrouvailles, après cette dure période de pandémie.

Nous avons participé aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre et nous remercions les adhérents venus à ces manifestations du souvenir.

Avec ce Covid qui est toujours présent, nos activités sont réduites.

Une réunion du Conseil d'Administration a eu lieu le 28 septembre dernier.

Au cours de cette réunion il a été décidé de fixer le jour de l'Assemblée Générale au 24 novembre dans la salle du restaurant « L'Hermitage » à 10 h 30 et sera suivi d'un repas amical, dans cette même salle.

Le loto annuel n'aura pas lieu cette année, nous verrons pour les années à venir comment l'organiser pour que la charge ne soit pas trop lourde.

Nous avons une pensée particulière pour nos adhérents décédés. Depuis septembre 2021 nous déplorons les décès de :

COSTE Claude de CASTRES

LE GUEHENNEC Jean-Pierre de FIAC

BATIGNE Alain de Saint Paul Cap de Joux

BOYER Georges de VITERBE

FERRIER Hervé de Saint Paul Cap de Joux

LAROQUE François de Fiac

THOMIERE Yvette épouse de Roger THOMIERE de Damiatte

GONTIER Claude de Fiac

A toutes ces familles éprouvées nous renouvelons notre profonde sympathie et nos très sincères condoléances.

La fin de l'année approche et nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, une très bonne santé.

Bonne et Heureuse année.

Prenez bien soin de vous .



AAPPMA

SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX / DAMIATTE

Depuis début d'année 2022, un nouveau bureau a vu le jour composé de 10 membres Mr BRET Alexis (Président), SANS Paul, BRET Gérard, BETTON Philippe, VIALA Jean-Marie, SANS Christophe, ODETTI Anne-Marie, PELTIER Peter, MORI Théo et SENEGAS Sylvain.

La société de pêche compte un effectif en cartes de pêche stable actuellement, de 180 cartes de pêche.

De nombreux empoissonnements en truites AEC ont eu lieu cette année. Près de 800 kg de truites ont été déversées dans les plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte cette année (reconduits en 2023) et 200 kg dans les ruisseaux d'En Guibaut, du Lézert et dans l'Agout.

Normalement la fédération va empoissonner en poissons blancs le grand lac et le petit lac de La Cahuzière à Damiatte, courant 2023.

L'aappma a organisé de nombreuses manifestations cette année :

- championnat occitanie carpe au coup 2 ème division 2022

- qualificatif coupe de france occitanie carpe au coup 2022*
- fish'in Tarn 4 en collaboration avec la fédération de pêche du Tarn*
- concours en américaine (duo) carpe au coup au crapaudrome*
- déjeuner marche à pieds lacs de Damiatte pour la lutte contre le cancer du sein*

La société de pêche a organisé en collaboration avec la fédération de pêche du Tarn la fête de la pêche 2022 "Fish'in Tarn 4" qui a vu la participation de près de 450 visiteurs, majoritairement des familles et des enfants.

Une école de pêche va voir le jour en mars 2023 afin d'apprendre les bases de la pêche aux enfants.

Pour plus de renseignements concernant l'école de pêche, veuillez contacter Mr BRET Alexis au 0651739158.

L'Aappma a œuvré à rendre accessible et à aménager un site remarquable au lieu-dit Cabrilles à St Paul Cap De Joux sur près de 300 mètres de berges ombragées afin que familles et enfants pêcheurs puissent réaliser leur passion qui est la "pêche".

Sur ce site des poubelles vont être mises à votre disposition par l'aappma afin de laisser l'endroit propre comme à votre arrivée.

Nous constatons aussi que de plus en plus de pêcheurs au coup viennent s'affronter à nos carpes sur nos plans d'eau de La Cahuzière, ce qui est très encourageant pour nos bénévoles.

Cette année, un fort épisode de sécheresse a rendu notre tâche très difficile.

Le président de l'Aappma Damiatte/St Paul remercie l'ensemble des bénévoles de la société de pêche et l'ensemble des municipalités qui ont œuvré pour la sauvegarde de notre cheptel piscicole au cours de cette sécheresse.

.../...

Le président tient aussi à remercier l'ensemble des bénévoles de l'association et la municipalité de St Paul Cap De Joux qui sont présents toute l'année afin que vous puissiez exercer votre loisir le plus agréablement au bord de l'eau.

Le président de l'Aappma vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une année halieutique à venir meilleure qu'en 2022.



Le Président
Mr BRET Alexis



Génération Mouvement « LES COCAGNOUS »

Après un été très chaud, Les Cocagnous ont repris leurs activités.

Depuis le 1^{er} Septembre les jeux du jeudi après-midi divertissent une quinzaine de personnes à la St Paulaise. A 16h, nous leur offrons un gâteau et une boisson.

En même temps se déroulent les cours d'informatique.

Si vous débutez ou désirez vous perfectionner, Mr Morizur est là pour vous aider.

Les concours de belote ont recommencé le 12 Octobre après-midi à raison d'un par mois tous les 2^{ème} mercredi de chaque mois. Prochaines dates : 14 décembre 2022, 11 janvier, 8 février, 8 mars et 12 avril 2023.

Quelques 70 personnes se retrouvent à la salle des fêtes pour jouer aux cartes et repartent toutes avec un lot en ayant passé un agréable après-midi.

A partir du mois de Mai 2023, les concours de belote auront lieu le mercredi soir tous les 15 jours.

Pour notre loto du 23 Octobre la salle des fêtes n'était pas complètement remplie, peut-être parce que nos voisins de Lavaur et de Sémalens avaient organisé aussi le leur ce jour là.

Nous espérons que notre prochain loto du 16 avril 2023 attirera davantage de joueurs.

Le repas de Noël sera servi le 15 décembre à la salle des fêtes par «La Cuisine de Guillaume » pour terminer cette année 2022 en toute convivialité .

De plus, nous offrons comme chaque année, les bonbons de Noël à tous les enfants de l'école de St Paul.

Un Thé Dansant est programmé pour le lundi 8 Mai 2023 à la salle des fêtes et sera animé par SABRINA.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

JOYEUX NOEL et très BONNE ANNEE 2023

Les Cocagnous

Cadajoux BIO



UNE ASSOCIATION DE
CONSO MM'ACTEURS

Depuis plus de 3 ans, l'association Cadajoux Bio soutient les hommes et femmes agriculteurs et transformateurs, en production biologique (label AB ou Nature et Progrès) sur notre territoire, en organisant la vente de leurs produits en circuit-court.



Quand on sait que les grandes surfaces représentent 63,5 % des parts de marché (contre 12 % en 1970), on prend conscience de l'importance de notre action pour les petits agriculteurs et producteurs. Cadajoux Bio leur reverse d'ailleurs la totalité des paiements, sans aucune marge.

La grande majorité a une production diversifiée (polyculture, poly-élevage..) bien loin de l'agriculture productiviste vendue en grande surface.

Pour nos territoires, les conséquences de leurs engagements professionnels sont écologiques : diversité des races animales et des espèces végétales, des paysages, protection des sols, de l'eau et de la biodiversité sauvage, grâce au refus d'utiliser des produits pesticides synthétiques et des engrais minéraux.



La vente en circuit-court a aussi un effet bénéfique sur les émissions de CO2 (molécule qui participe aux modifications climatiques maintenant indéniables) :

***Les produits proposés par Cadajoux Bio aux consommateurs sont cultivés, élevés, travaillés dans leur grande majorité à moins de 10km de Saint-Paul-Cap-de-Joux (au niveau national 20 % des émissions «alimentaires» de gaz à effet de serre sont le fait des transports).**

***Moins de carburant dépensé aussi par les consommateurs, qui n'ont pas besoin d'aller de fermes en collines pour trouver, tous les vendredi soirs, au centre du village, des produits sains et de qualités gustative et nutritionnelle incomparables.**

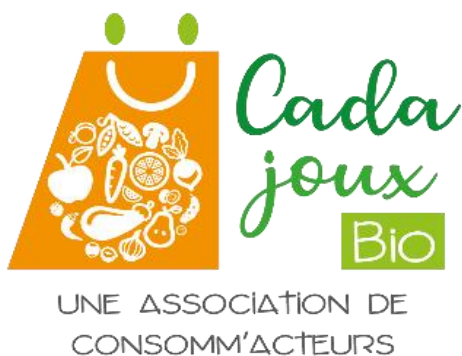


Samedi 1^{er} octobre Cadajoux Bio a organisé une belle fête très réussie, pour rendre honneur à ces femmes et hommes agriculteurs et transformateurs, en faisant connaître le fruit de leur travail. Le repas proposé, composé avec leurs produits, était à la hauteur de leurs engagements quotidiens



Nous continuerons, dans les mois à venir, à nous investir dans le soutien de ces démarches respectueuses de l'humain, de la nature et de l'environnement.

Merci à toutes et tous pour la confiance que vous nous faites, en nous rejoignant !



Pour commander :
et

<http://app.cagette.net/group/5794>

<https://coopcircuits.fr/cadajoux-bio/shop>

Pour nous rencontrer et adhérer à l'association (cotisation 10€) :
les distributions ont lieu les vendredis soir entre 17h30 et 19h à la salle saint-paulaise

Plus d'infos sur notre association, les productrices et producteurs, et sur leurs produits :

<https://cadajouxbio.wixsite.com/association>



CLUB LOUS DESFERRATS DAMIATTE SAINT-PAUL

Le Club LOUS DESFERRATS de DAMIATTE-ST PAUL a repris ses activités mi-septembre après une année un peu plus animée que les précédentes.

Le club compte 51 adhérents au 11 novembre 2021 mais il reste encore quelques personnes qui, après avoir testé les différents groupes, constituent leurs dossiers de demandes de licence. Nous devrions arriver à environ 60 personnes pour cette année.

Les jours de sortie sont inchangés à savoir :

- *Le lundi RDV à 14h00 place de St Paul , environ 7 kms petite vitesse autour de St Paul, Puylaurens, Magrin ou Jonquières.*
- *Le mercredi RDV à 13h30 place de St Paul, rando entre 9 et 13 kms allure normale*
- *Le dimanche RDV à 8h30 place de St Paul rando d'environ 12 kms allure rapide.*

Le club est affilié à la fédération Française de la Randonnée (FFR).

Le coût de la licence valable jusqu'au 31 août 2023 est de 40 euros (28 FFR +12 club).

La saison dernière nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle galette des rois, il était impossible, en raison de l'épidémie, de réserver une salle municipale.

Par contre nous avons pu faire la rando de l'aube le 16 mai et la rando nocturne le 24 juin.



Ce début de saison, nous avons participé à la 1^{ère} Rando relais Téléthon du TARN SUD organisée à l'initiative d'élues de LABASTIDE ST GEORGES, d'associations de CASTRES LAMEILHE et AFM TARN SUD.

Suite à l'assemblée générale du 18 novembre 2022, le bureau est le suivant :

Président : Yannick FRANCOU

Trésorière : Véronique VIEU

Secrétaire : Sandrine RIEUVERNET

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante

lousdesferrats81220@gmail.com



BONNE ANNEE 2023

SAINT PAUL CAP DE TOUT

L'association des parents d'élèves, **St Paul Cap de Tout**, remercie chaleureusement tous les participants, bénévoles, parents et enfants qui sont l'essence même de notre fondement.

Le 31/10/2022, nous avons eu le plaisir d'organiser un moment convivial autour d'Halloween, entourés de petites sorcières, sorciers et autres personnages, nos bénévoles accompagnés des parents ont arpentés les rues de St Paul à la recherche de trésors sucrés.

Le 03/12/2022, journée destinée au Téléthon, nous avons ouvert une buvette et stand sucré, vous avez été nombreux à répondre présents pour la bonne cause !

Rappelons que tous les bénéfices levés étaient au profit du Téléthon.

Le 06/12/2022, grâce à votre soutien, celui de la municipalité et en accord avec l'équipe pédagogique de l'école, nous avons financé un spectacle de fin d'année.

Cet évènement fût encadré par des bénévoles de notre association, des parents d'élèves se sont joints avec plaisir pour accompagner les enseignants et amener nos élèves en toute sécurité à la représentation de la compagnie : Cie ARTEMESIA.

Le 11/12/2022, nous avons aussi organisé une bourse aux jouets. Qui fût une réussite !!

Avec encore un engagement important de nos bénévoles.

A vos agendas

Les vendredis (avant les vacances scolaires) 17/02/2023, 21/04/2023 et 07/07/2023 nous organiserons une vente de gâteaux, devant l'école. Les bénéfices assurent les évènements futurs des enfants de l'école.

Nous définirons très prochainement les manifestations à venir et le communiquerons dans le cartable de nos chérubins.

Nous tenons à remercier vivement la municipalité pour son soutien.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année !!!!



Les Nouvelles

Les conditions météo ont impacté la plupart de nos projets. Malgré cela, le climat reste au beau fixe pour nos adhérent.es.

Jardins partagés et Fête de la courge

Ce sont ces 2 activités qui ont été le plus touchées. Comme dans nos jardins familiaux, la récolte des pommes de terre a été catastrophique, les haricots verts rares, et les courges ont la taille de guêpes. Nous avons donc dû annuler pour la première fois en 10 ans la fête de la courge par défaut ... de courges. **Pour rejoindre les jardinier.es, contactez le 06 33 50 53**

Gueillette et pressage de pommes

L'année n'a pas non plus été très favorable aux pommiers. Nous avons cependant réussi à avoir suffisamment de pommes pour mettre en œuvre un pressage. Entre l'apport des 12 cueilleurs de l'association et celui des particuliers, nous avons tout de même pu presser 3800kg de pommes.

Le rendement n'ayant été que de 49%, nous n'avons eu aucune bouteille à mettre à la vente.

Ces 2 journées d'intense activité se sont déroulées, comme d'habitude, dans un climat d'entraide joyeuse. Espérons que 2023 produira de nombreuses pommes bien juteuses.



Fête de la musique

La scène musicale ayant été prévue à l'intérieur de la salle des fêtes, la soirée a pu se dérouler sereinement malgré la pluie arrivée dès la prestation des majorettes.

Cette fête a gardé l'esprit de sa création, avec des artistes locaux qui interviennent bénévolement, une diversité de genre, musique vibratoire, chansons françaises, jazz, pop/rock et même cette année une démonstration de danse : la Biodanza.

Si vous avez envie de faire partager votre passion musicale, faites-vous connaître au 06 72 65 00 73, la recherche d'artistes amateurs ou confirmés, commence dès maintenant.

Cinécran

Les enfants ont pu voir en 2022, « Maman, il pleut des cordes », « Koati » et « Pil ». Il y aura aussi une séance le 21 décembre.

En 2023, retenez les dates du 22 février, 26 avril et 21 juin, les titres des films ne sont pas encore connus, mais ils sont toujours projetés à 14h dans la salle des fêtes de Saint Paul.

Yoga

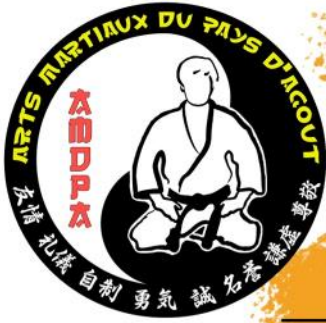
Les cours ont repris dans la petite salle des fêtes de Damiatte, toujours animés par Corine Lacaze-Goulesque le lundi de 16h 45 à 18h15 ou de 18h30 à 20h. Tél : 06 30 96 87 85

Chant

L'association s'est enrichie d'un nouveau groupe ; il a vu le jour en septembre, pas de chef mais une autogestion par les participant.es. Il se réunit dans la petite salle de Damiatte le mardi de 20h à 22h. N'hésitez pas à rejoindre cette expérience que vous soyez chanteuses, chanteurs débutant.es ou confirmé.es.

Si vous avez un projet tourné vers l'écologie, la solidarité ou la culture, l'association INICI vous accueillera, n'hésitez pas à nous contacter 06 72 65 00 73





ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

JUDO - JUJITSU - TAISO - AUTODÉFENSE - IAÏDO

L'ÉQUIPE DES ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT C'EST :

UN ENTRAÎNEUR TITULAIRE D'UN DIPLOME PROFESSIONNEL EN ARTS MARTIAUX OPTION JUDO/JUJITSU ET QUI SE FORME CONTINUELLEMENT TANT AU NIVEAU TECHNIQUE QU'AU NIVEAU PÉDAGOGIQUE ET CE POUR LES PUBLICS DE TOUS ÂGES.

UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE DE QUALITÉ QUI A SU MAINTENIR LE CLUB EN VIE MALGRÉ LES DIFFICULTÉS DU CONTEXTE SANITAIRE ET LES INTERDICTIONS DE PRATIQUER IMPOSÉES LORS DE LA PANDÉMIE.

DES BÉNÉVOLES DYNAMIQUES QUI PERMETTENT AU CLUB DE PROPOSER DE NOMBREUSES ANIMATIONS ET DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DU VILLAGE.

UNE AMBIANCE FAMILIALE ET UNE BONNE HUMEUR MÊLÉES À UN TRAVAIL SPORTIF RIGOUREUX QUI SONT LES CLÉS DU SUCCÈS DU CLUB.

SPORTIF

NOTRE CLUB A FORMÉ DEPUIS 2009 6 CEINTURES NOIRES DONT DEUX ONT OBTENU LE DEUXIÈME DAN.

QUALIFICATION ET PARTICIPATION D'UNE DE NOS FÉMININES LA SAISON PASSÉE À LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ÈME DIVISION. (ELLE A D'AILLEURS OBTENU SA CEINTURE NOIRE AU COURS DE CETTE SAISON 2021-2022 À L'ÂGE DE 17 ANS).

DE NOMBREUSES MÉDAILLES OBTENUES LORS DES PHASES DÉPARTEMENTALES (DERNIER ÉCHELON DE COMPÉTITION POUR NOS MINI-POUSSINS ET POUSSINS).

DES SÉLECTIONS EN PHASES NATIONALES ET INTER-RÉGIONALES AINSI QUE DES PODIUMS EN PHASES RÉGIONALES (OCCITANIE) POUR NOS ADOS.

FORMATION À L'ARBITRAGE AU SEIN DU CLUB ET PARTICIPATION À L'ÉCOLE D'ARBITRAGE DÉPARTEMENTALE AVEC DE TRÈS BONS RÉSULTATS LÀ AUSSI.



ANIMATIONS

ORGANISATION DE STAGES JUDO/ACTIVITÉS LORS DES VACANCES (AQUAVAL, ACCROBARANCHE, RANDONNÉES DANS LE SIDOBRE, VOIE VERTE EN VÉLO, ETC.).



PARTICIPATION À DE NOMBREUX STAGES TECHNIQUES EXTÉRIEURS DIVERS ET VARIÉS, DONT AVEC DES EXPERTS JAPONAIS ET PARFOIS DES CHAMPIONS FRANÇAIS.

DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET DES ÉVÈNEMENTS FESTIFS. ORGANISATION DE TOURNOIS INTERCLUBS DÉPARTEMENTAUX.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR DÉBUTER QUE CE SOIT LE JUDO, LE JIJITSU, LA SELF-DÉFENSE OU LE TAÏSO, CHACUN PEUT PRATIQUER UN ART MARTIAL À SA PORTÉE.

LE JUDO C'EST UN MOYEN DE PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE TOUT EN APPRENANT À SE DÉFENDRE ET À PARFAIRE LA MAÎTRISE DE SON CORPS ET DE SON ESPRIT. C'EST AUSSI UN MOYEN DE SE VIDER L'ESPRIT DE TOUS LES TRACAS QUOTIDIENS.

LA COMPÉTITION N'EST PAS OBLIGATOIRE, ON PEUT TRÈS BIEN PRATIQUER LE JUDO POUR LE LOISIR SANS RISQUER DE SE BLESSER.

CONTRAIREMENT À UNE IDÉE REÇUE LE JUDO N'EST PAS BASÉ SUR LA FORCE MAIS SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE ET DU DÉPLACEMENT CE QUI PERMET À TOUT LE MONDE DE LE PRATIQUER.



L'UNESCO A DÉCLARÉ LE JUDO MEILLEUR SPORT POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DE 4 À 21 ANS.

POURQUOI LE JUDO ?

POUR DÉVELOPPER MON TONUS MUSCULAIRE ET MA CAPACITÉ CARDIO-VASCULAIRE.

LE JUDO EST BON POUR TOUS SANS ÉGARDS À L'ÂGE OU AU SEXE.

LE JUDO ENTRAÎNE LES RÉGIONS DE MON CORPS AIDANT À L'ÉQUILIBRE, À LA POSTURE ET À LA COORDINATION.

LE JUDO PROMET UN STYLE DE VIE SAIN.

LE JUDOKA APPREND À RESTER CALME SOUS PRESSION CE QUI FACILITE SA GESTION DES DIFFICULTÉS QU'IL RENCONTRE.

LE JUDO ENSEIGNE DES TECHNIQUES COMPLEXES QUI CONTRIBUENT À AMÉLIORER MA CAPACITÉ À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ET À RENFORCER MON ESPRIT CRITIQUE.

APPRENDRE LE JUDO C'EST AUSSI APPRENDRE DES TECHNIQUES D'AUTODÉFENSE.

LE JUDO AMÈNE À FORGER DE NOUVELLES AMITIÉS.

LE JUDO AMÉLIORE LA CONFIANCE EN SOI.

LE JUDO AUGMENTE LA CAPACITÉ DE CONCENTRATION.



COURS DE SELF DÉFENSE JU-JITSU

COURS OUVERT AUX DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS OUVERT À TOUS ET TOUTES À PARTIR DE 14ANS. LES COURS SONT EMPREINTS DE BONNE HUMEUR DISPENSÉS DANS LE RESPECT DE CHACUN. TRÈS BONNE AMBIANCE GARANTIE !



- AIDE À PERDRE DU POIDS ET À AVOIR UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE.
- DÉVELOPPE LA CONFIANCE EN SOI.
- AIDE À DIMINUER LE STRESS ET L'ANXIÉTÉ.

LE JU-JITSU REGROUPE LES TECHNIQUES DE COMBAT QUI FURENT DÉVELOPPÉES PAR LES SAMOURAÏS DANS LE JAPON FÉODAL, CET ART ENSEIGNAIT AUX BUSHIS (GUERRIERS) À SE DÉFENDRE LORSQUE CEUX-CI ÉTAIENT DÉSARMÉS LORS D'UN DUEL OU SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

SELF-DÉFENSE ENSEIGNÉE DANS SES COMPOSANTES PSYCHOLOGIQUES, TECHNIQUES ET LÉGALES (LÉGITIME DÉFENSE).

LE CLUB

SUR 44 CLUBS TARNAIS NOUS SOMMES CLASSÉS 6ÈMES EN NOMBRE DE LICENCIÉS AVEC 117 PRATIQUANTS

**TARIFS INCHANGÉS DEPUIS DE NOMBREUSES SAISONS
GRATUITÉ TOTALE DES ACTIVITÉS ANNEXES.**

UN DES PLUS BEAUX DOJO DE LA RÉGION OÙ IL FAIT BON PRATIQUER.

COURS DE TAÏSO DYNAMIQUE AVEC DE NOMBREUX PRATIQUANTS DE TOUS ÂGES ET TOUS NIVEAUX.

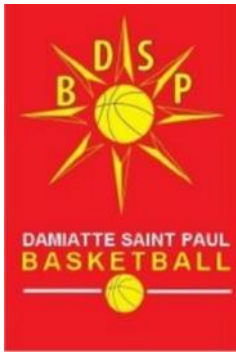
COURS DE SELF-DÉFENSE : CONJUGUEZ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SAVOIR GÉRER UNE AGRESSION.

LES PREMIERS COURS D'ESSAI SONT GRATUITS. VENEZ ESSAYER !



ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

Renseignements : amdpa81@gmail.com / amdpa.ffjudo.com / Arts Martiaux Du Pays d'Agout



Basket Damiatte Saint Paul



Malgré deux saisons presque « blanches », le BDS P grâce à la bonne volonté, la patience et l'engagement de ses bénévoles et licenciés maintient le cap et accueille en ce début de saison un effectif proche de l'avant COVID.

Nos valeurs sont le sport, le respect, la solidarité, la convivialité.

Venez nous rejoindre !

Nos équipes & licenciés

Le club compte 95 licenciés en ce début de saison :

- *une équipe U7 mixte avec 6 licenciés participant à des tournois départementaux,*
- *deux équipes U9 mixte avec 21 licenciés participant à des plateaux départementaux,*
- *deux équipes U11 mixte avec 16 licenciés engagées en championnat départemental,*
- *une équipe U13 féminine avec 6 licenciées participant à des rencontres 3 contre 3 et engagée en championnat départemental,*
- *une équipe U13 masculine avec 5 licenciés engagée en championnat départemental,*
- *une équipe U15 masculine avec 13 licenciés engagée en championnat départemental,*
- *une équipe U18 masculine avec 9 licenciés engagée en championnat départemental,*
- *une équipe Séniors filles avec 11 licenciées engagée en championnat départemental,*
- *une équipe loisirs mixte avec 10 licenciés,*
- *une équipe de dirigeants et d'officiels avec 10 licenciés.*

Nos engagements

Nous avons 7 équipes engagées en championnat départemental et inter départemental.

Cette année, en raison de l'absence temporaire de plusieurs joueuses, notre équipe Sénior a préféré ne pas s'engager en Régional mais gageons qu'elle sera au RDV la saison prochaine.

Nos manifestations

Le BDSP en ce début de saison à participé à la marche d'octobre rose,



a organisé une soirée Halloween et un loto le 13 novembre.



Et ce n'est pas fini, il est aussi prévu l'organisation :

- *d'un goûter de Noël le 17 décembre 2022,*
- *du Carnaval le 11 mars 2023,*
- *un second loto le 26 mars 2023,*
- *une rencontre 3*3 le 3 juin 2023 sur la place du village de St Paul.*

Nos remerciements

Pour leur soutien, nous souhaitons adresser nos remerciements aux mairies de Damiatte et Saint Paul Cap de Joux, à la CCLPA, au Conseil Départemental et Conseil Régional, au Comité départemental et à la Ligue Occitanie. Nous remercions également nos sponsors, tous les bénévoles, les coachs et membres actifs, totalement indispensables à la vie du club.



ARTISANS

Plomberie Chauffage Ramonage	M. TOURNIER	06 67 31 94 57
Charpente Menuiserie	ACCEZ TOITURE	06 10 76 92 59
Plomberie Zinguerie	BM CHAUFFAGE	05 63 70 66 91 - 06 84 20 22 88
Carrosserie Auto-moto	M. ROBIN	05 63 70 63 14
Mécanique - Carburants	M. MAURIES	05 63 70 52 59
Electricité - Plomberie Chauffage	M. MOLINIÉ	05 63 75 48 84
Electricité - Climatisation	M. AUDOUIN	05 63 70 57 47 - 06 73 05 50 97

COMMERCES

APEA IMMOBILIER	Mme PIETRI Mme ADER	06 30 89 18 63 06 70 56 13 56
Disquaire ambulant	Addict O'vinyles Mr GUILBAUD	06 28 35 21 87
SPAR		05 63 70 43 72
Charcuterie - Boucherie - Prim.	ESPINASSE Traiteur	05 63 70 62 40
Boulangeries	M. GUILLEMIN	05 63 70 60 24
	M. DUVALEIX	05 63 70 61 00
Presse - Tabac	M. DUROUEIX	05 63 70 71 01
Salon coiffure Diminu'tiff	Corinne et Nathalie	05 63 70 61 52
Point Vert	Laetitia COMBES	05 63 75 20 13
Fleuriste	Mme GAILLARD «Terre fleurie »	05 63 75 30 07
Bijoux & Energies	Mme BARRAILLER	06 86 72 13 45 www.bijouxenergies.wix.com/phany bijoux.energies@gmail.com
PIZZA NELL		05 63 72 06 94
PIZZA VANESS		05 67 27 72 16
LAVERIE	24h/24 7J/7	
Arob@se Multiservice 81		09 71 43 05 48
Fabulous world	Impression tout support Fabrication borne d'arcade	Fabulousboutik@gmail.com

INDUSTRIES

Vêtements Confection	T.S.D.	05 63 70 51 86
Pétroles et Dérivés Techni-Service	DALET	05 63 70 60 06 - 06 08 64 46 17

PRODUITS DU TERROIR

Productions et vente détail

CANARDS E. et B. BARDOU « Larroque » 05 63 70 72 17
 CANARDS/POULETS J. VERNHERES « La Métairie Neuve » 05 63 75 49 96
 CONFITURES MAISON « Douceurs d'ici » S. MAYNADIER Les 3 Cantons 06 66 54 60 47
 MIEL TARNAIS M. CARETTA 06 15 17 29 07
 AIL ROSE DE LAUTREC «Label rouge » EARL D'En Auriol C. FELTRIN - C. BOUTIE 06 66 11 62 45
 PAYSANNE BOULANGERE La Ferme d'En Bidou Email : bouclairou@yahoo.fr

Productions et Vente en Grandes et Moyennes Surfaces et Boucheries

OVINS Viande J. LANDEZ « La Bourriette » 05 63 70 69 21
 H.C.V. MOULY « Les Cassès » 05 63 70 68 31
 S. DAUZATS « la Rouyrié » 05 63 70 65 36 - 06 25 75 07 05

Productions et vente de reproducteurs

OVINS Viande Sélectionneur Lacaune
 J. LANDEZ « La Bourriette » 05 63 70 69 21

PRESTATIONS DIVERSES

Manutention - Chargement - Fumier Grain - Silos d'herbe - maïs...	M. LANDEZ J.	05 63 70 69 21
Épandage anti-limaces avec quad Travaux épareuse	M. FELTRIN C.	05 63 75 07 93 - 06 70 12 02 88
Spectacles, animations de magie	MME RADIGUET	05 63 75 50 46 - 06 70 36 37 81
Bois de chauffage	M. DELPAS	05 63 70 69 36
Activ Expertise Diagnostic Immobilier	M. HADDOUTI Hassan	05 63 70 92 91 - 06 14 06 91 57
Artistes Photographes	MM. PAUVERT	06 44 81 37 89 - PEULVAN.COM
Désinsectisation Dératisation	DARD - DARD	06 40 12 60 32 thibautcarrausse81@gmail.com
Pépinière d'arbres taille japonaise Niwakis	M. BOULAY	06 82 18 70 12

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Mme DA SILVA Isabelle	8 Rue Docteur Teyssier	05 63 70 68 63
Mme BILLOUX Brigitte	2 Impasse du Pastel	06 80 61 53 84
Mme GUIRAUD Nathalie	4 Avenue de Puylaurens	05 63 75 17 96
Mme LEVESQUE Christine	8 Allée du 8 Mai 1945	05 63 71 22 28

Crèche multi accueil « Il était une fois » à St Paul Cap de Joux :	09 64 27 61 32
Relais d'Assistants Maternelles du Pays d'Agout :	05 63 70 52 67

PROFESSIONS LIBERALES

Notaire	Maître de LEOTOING D'ANJONY	05 63 75 00 02
Kinésithérapeutes	Mme ORHANT Mme COUTAL	05 63 70 63 72
Ostéopathe	M. SPAHN	06 62 48 64 36
Orthophoniste	Mme COSTEDOAT	05 63 70 94 04
Psychologue-Psychanalyste	Mme LEVY-WAGNER	05 63 70 80 89
Thérapeute pour enfants	Mme BIAGGIONI	06 77 99 96 37
Sophrologue	Mme PLANCHAT	07 71 03 48 14
Réflexologie	Mme RADIGUET	06 70 36 37 81
Acupuncture Digipuncture Massages énergétiques chinois	Mme LACAM MOUHIB	06 01 84 72 96
Art-thérapeute	Mme HERING DELESTRAI	06 15 07 99 86 verssoi.arttherapie@gmail.com
Médecins	Dr MAISONNEUVE Dr DUMAS	05 63 72 15 97 05 63 59 12 21
Dentiste	M. DOUARA	05 63 72 11 16
Pharmacien	M. AMANS	05 63 70 60 07
Cabinet Infirmières	CASTERAN - GAYRAUD - MARAITE - CABANIÉ	05 63 70 62 81
Ambulances - VSL	M. ESTIVAL B.	05 63 50 02 01
TAXI ST PAUL	M. ZOUANEB	07 88 18 69 92
TAXI	M. JUAN	05 63 70 60 37
Pompes Funèbres - Transport de Corps	SARL S. SALVAN	05 63 75 56 08 06 09 84 07 90
Correspondants locaux presse	M. Jean Claude CLERC « la Dépêche du Midi » Mme Marie Françoise DURIS « le Tarn Libre »	06 23 15 43 67 0623154367@laposte.net 05 63 70 69 67 mariefrancoiseduris@orange.fr

RESTAURATION / HEBERGEMENT

Esperanza	05 63 70 61 31	Les Glycines	05 63 70 61 37
Gîte « En Auriol »	Site : en-auriol.fr		

BANQUES / ASSURANCES

Crédit Agricole	08 10 22 43 68	La Banque Postale	05 63 70 70 96
-----------------	----------------	-------------------	----------------

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Mairie	05 63 70 60 18 Fax : 05 63 70 50 98 e.mail : mairiesaintpaul@wanadoo.fr Site : www.saintpaulcapdejoux.com	Communauté de Communes du Lautrécois - Pays Agout	05 63 70 52 67 contact@cclpa.fr
Salle des Fêtes	05 63 70 69 84	Médiathèque	05 63 75 97 27
Salle de Sports	05 63 75 82 47	L'Entrepôts	05 63 75 46 90
Saint Paulaise	05 63 75 32 80	Réseau d'écoles	09 62 10 42 47
La Poste	05 63 37 69 17	Syndicat Initiative	05 63 50 17 01 cclpa.tourisme@orange.fr
Gendarmerie	05 63 82 17 00	Gare S.N.C.F.	05 63 70 61 34
Pompiers	05 63 70 70 45	EDF Dépannage	0 972 675 081
Service des Eaux	05 63 74 34 15	Energies Services Lavour	05 63 83 64 80
Urgences	06 82 66 27 01	Dépannage	05 63 58 03 61
		Eclairage Public	05 63 83 63 33
Paroisse	05 63 70 61 58 Paroisse.stpaul@hotmail.com	Conseil Départemental (Routes)	05 63 70 61 49
Groupe Scolaire	05 63 70 60 49		

Ces «Pages Jaunes Locales». vous permettront d'accéder plus rapidement aux prestations Nous avons établi cette liste avec les informations dont nous disposons.

Si vous constatez une omission ou une erreur, n'hésitez pas à la signaler au secrétariat de la Mairie qui assurera la correction lors du tirage du prochain bulletin municipal.

D'avance merci pour votre compréhension et votre collaboration.



Nous avons installé 2 sapins à l'entrée de la Place Philippe Pinel ; dès la 1^{ère} nuit on nous en a volé un.

Que le voleur de sapin passe à la Mairie nous lui remettrons les décorations qui vont avec

LOTOS et MANIFESTATIONS

JANVIER 2023

Samedi	7	20h30	Comité des fêtes	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	8	14h30	Paroisse	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	15	14h30	ADMR	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	22	14h30	Pimprenelles	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	28	20h30	Pompiers	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	29	14h30	générations mouvement	LOTO	Viterbe

FEVRIER 2023

Samedi	4	20h30	Parents d'élèves	LOTO	Serviès
Samedi	11	21h	Chasse Damiatte	LOTO	Damiatte
Dimanche	12	14h30	Les anciens combattants	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	18	20h30	Comité des fêtes	LOTO	Guitalens-L'Albarède
Dimanche	26	14h30	Ping St Paulais	LOTO	Saint Paul Cap de Joux

MARS 2023

Samedi	4	20h30	Chasse Guitalens-L'Albarede	LOTO	Guitalens-L'Albarède
Dimanche	5	14h30	Pompiers	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	11	20h45	Chasse Prades	LOTO	Prades
Dimanche	12	14h30	Pétanque St Paulaise	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	18	21h00	Chasse Damiatte	LOTO	Damiatte
Dimanche	19	journée	Pimprenelles	La bourse de printemps	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	25	21h00	Petanque	LOTO	Damiatte
Dimanche	26	14H30	BDSP	LOTO	Saint Paul Cap de Joux

AVRIL 2023

Samedi	1	21h00	Société de Pêche	LOTO	Damiatte
Dimanche	16	14h30	les Cocagnous	LOTO	Saint Paul Cap de Joux

MAI 2023

Dimanche	14		Comité des fêtes	Vide grenier	Damiatte
----------	----	--	------------------	--------------	----------

JUIN 2023

Samedi	3	journée	Basket	Tournois	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	4	14h30	Histoire et Culture	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	11	journée	comité des fêtes	Vide grenier	Guitalens-L'Albarède
Vendredi	30			Fêtes de Guitalens L'Albarède	